

Les documents présentés aujourd'hui ont fortement évolué et de très nombreuses remarques sont formulées et insistent sur les points suivants : nous remercions tout d'abord les élus pour leur engagement et leur intérêt de participer à la mise en œuvre de la stratégie de développement durable de SNCF Réseau. Les documents présentés aujourd'hui ont fortement évolué et de très nombreuses remarques sont formulées et insistent sur les points suivants : nous remercions tout d'abord les élus pour leur engagement et leur intérêt de participer à la mise en œuvre de la stratégie de développement durable de SNCF Réseau.



de communication entre SNCF Réseau et l'Immobilier. Par ailleurs en termes d'économies réalisées, nous proposons à l'entreprise de nous présenter un bilan, projet par projet, de chaque déménagement. Nous nous posons aussi la question du coût lié à l'archivage énergétique. Avec le recul, la numérisation est-elle vraiment intéressante d'un point de vue environnemental ?

Le choix du lieu vis-à-vis du cadre de vie professionnel en temps de trajet nous semble primordial. Nous insistons et rappelons à l'entreprise tout l'intérêt de maintenir les locaux à proximité d'une gare en termes de qualité de vie au travail.

Les élus ont remercié la direction et Madame MAGALHAES pour le travail accompli et la prise en compte des demandes formulées lors des précédents CSE. La démarche mise en œuvre apporte des garanties pour un meilleur fonctionnement entre SNCF Réseau et SNCF Immobilier au bénéfice de la qualité des projets d'aménagement tertiaire. Les élus suggèrent à la direction de procéder à des REX.

Présentation des résultats du baromètre « C'EST À VOUS »

Présentation de ces résultats par Mme Anne BOUCHER, Directrice des Ressources humaines.

Il n'y aura pas de déclinaison en CSE à la maille d'un périmètre PRI/DZI (pôle régional ou direction zonale ingénierie), car ces résultats sont à analyser dans chaque équipe avec les managers concernés. L'entreprise est dans une logique de subsidiarité et les informations détaillées au niveau des entités ne sont données qu'aux

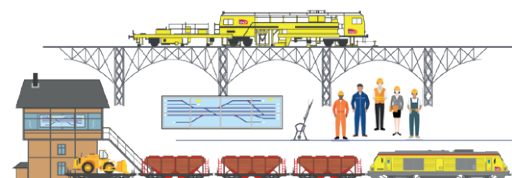
managers et traitées par eux seuls. Il n'y a pas d'exploitation ni de suivi au niveau national. Les plans d'action, quand il y en a besoin, sont traités au niveau local.

Pour Olivier BANCEL, les sondages peuvent effectivement parfois être interprétés, mais ce qui est important, c'est la dynamique globale portée par le baromètre d'année en année.

N'oublions pas que sur l'échelle du bonheur par pays, la France occupe la 21e place, ce qui montre bien l'estime que nous portons sur nous-mêmes.

La DGP (Direction des grands Projets) a vécu un gros stress (avec de nombreux irritants). La direction indique que l'on se doit de les soutenir et admet qu'il y a des difficultés. Chaque manager dispose d'une partie de la réponse. Nous avons tous un rôle sur l'environnement de travail.

Les résultats du baromètre « C'est à vous » sont toujours très attendus par les élus UNSA-Ferroviaire. Certes, les résultats présentés semblent encourageants. Toutefois en ouvrant le document, force est de constater que les remarques formulées les années précédentes ne semblent pas écoutées et encore moins prises en compte, contrairement aux engagements de la direction.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

La structure des graphes présentés ne permet pas d'évaluer l'ensemble des réponses, les échelles ne sont toujours pas identiques. Le découpage retenu pour la présentation reprend un ensemble d'agents dont les problématiques et conditions de travail ne sont pas les mêmes. Nous en voulons pour preuve la DGII, qui est présentée sous un seul bloc, alors qu'elle pourrait être éclatée à minima en plusieurs plaques. La direction revient sur la mauvaise image que peut avoir la SNCF auprès des écoles, ce qui nous montre le travail commun que nous avons à

réaliser pour l'améliorer. Mais un sondage n'a de valeur que si l'on enclenche un plan d'action et de suivi. Nous nous interrogeons sur cette vision parfois archaïque de la SNCF dans la société, alors que nous faisons partie des Top employeurs. Le flou autour de l'interprétation des résultats donne un manque de lisibilité. Les thématiques autour de la charge de travail et du traitement des irritants sont toujours à des taux importants, avec des actions correctives à mener. L'entreprise y voit le verre à moitié plein, nous veillerons pour notre part à améliorer le verre à moitié vide.

Information relative aux mesures et dispositions applicables dans le cadre des « JOP PARIS 2024 »



Mme Anne BOUCHER a communiqué les informations disponibles à ce jour aux élus dans un document, préalablement au CSE. Elles ne concernent que la période des Jeux olympiques du 26 juillet au 11 août 2024, pas celle des Jeux paralympiques.



Pendant la période olympique, la mesure de télétravail s'appliquera aux agents de Paris, Saint-Ouen et Saint-Denis, mais pas aux établissements de province. Les agents de Marseille, ville olympique, ne sont pas concernés non plus par le télétravail. Ces mesures sont celles prises par l'entreprise à ce jour, mais elles peuvent évoluer en fonctions des demandes des autorités préfectorales.



Pour leurs déplacements en véhicules individuels à Paris, les agents devront faire une demande de dérogation en préfecture.

Les agents qui seront sollicités pour rester mobilisés pendant la période des Jeux olympiques pour leurs compétences stratégiques sont déjà mis au courant par leur hiérarchie. Cela concerne peu d'agents du périmètre des Directions techniques. Les salariés concernés sont déjà informés individuellement, ils travaillent à la DGNUM (Direction générale du numérique), DTR (Direction technique du réseau), DTU (Direction Télécom unifiée), ARTES, etc. Les agents de la DOS (Direction organisationnelle Système) seront, pour leur part, informés très rapidement.

Les mesures sociales s'appliqueront uniquement aux agents qui seront désignés pour le service pendant la période olympique et impactés par la production exceptionnelle liée à cet événement.

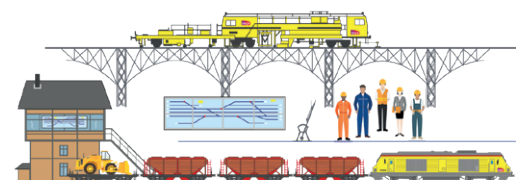
Points sur les ASC :

La commission des ASC s'est réunie récemment. Son président, Sébastien HENNION, a fait part des décisions prises pour les subventions des activités proposées en 2024.

Réponses aux questions des élus :

Question 5.1 – Service de crèche pour les enfants des agents

La Direction va se renseigner auprès d'Optim'Services pour savoir si des actions sont projetées.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
 federation@unsa-ferroviaire.org